

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Léon-Victor Le Cointe.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition adressée à la Chambre des Représentants, le 9 janvier 1839, le sieur Léon-Victor Le Cointe, maréchal-des-logis au 8^e régiment d'artillerie, en garnison à Liège, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Paris, le 6 mars 1818; il est arrivé en Belgique depuis plus de dix ans, avec sa mère, qui s'est établie institutrice à Liège. Le 3 septembre 1834, il s'est engagé dans l'arme de l'artillerie et a, par sa bonne conduite, successivement obtenu les grades de caporal et de maréchal-des-logis. Ses chefs le dépeignent comme un très bon sujet.

Le rapporteur,
J. MAERTENS.

Le président,
DU BUS aisé.